



COMPTE-RENDU DE RÉUNION

Extrait de décision du : 12 février 2024

- **N.3 Féminine en date du 13 janvier 2024**
Président – club A
Dossier classé sans suite
- **Pré-Nationale masculin en date du 06 janvier 2024**
Présidente – club A
Classification de la faute : D.2
Motif : Atteinte aux espaces réservés – sans circonstance particulière
Pénétration non autorisée de personnes du public sur l'aire de jeu
Sanction : 2 huis clos dont 1 avec sursis – Période Probatoire 12 mois
Le public est entré sur le terrain.
- **Pré-Nationale masculin en date du 06 janvier 2024**
Joueur – club B
Classification de la faute : A.5
Motif : Atteinte aux personnes – sans circonstance particulière
Coups. Action de revanche
Sanction : 7 dates dont 3 dates avec sursis – Période Probatoire 12 mois
Joueur a donné un coup de tête volontaire au joueur de l'équipe A.
- **Pré-Nationale masculin en date du 06 janvier 2024**
Joueur – club A
Classification de la faute : A.5
Motif : Atteinte aux personnes – sans circonstance particulière
Action de jeu particulièrement sans retenue
Sanction : 5 dates dont 3 dates avec sursis – Période probatoire 12 mois
Joueur a percuté le joueur de l'équipe B en action de jeu. (préservation de score)



- **Pré-Nationale masculin en date du 06 janvier 2024**
Joueur – club B
Classification de la faute : A.5
Motif : Atteinte aux personnes – sans circonstance particulière
Coups volontaires
Sanction : 7 dates dont 3 dates avec sursis – Période probatoire 12 mois
Le joueur a porté des coups volontaires.
- **Honneur masculin +16 Poule 2 en date du 14 janvier 2024**
Joueur – club B
Classification de la faute : A.1
Motif : Atteinte aux personnes – sans circonstance particulière
Contestations répétées
Sanction : 2 dates avec sursis – Période probatoire 12 mois
Le joueur n'a cessé de contester les décisions arbitrales.
- **D.T. 1 masculine +16 en date du 14 janvier 2024 (Comité 62)**
Joueur – club A
Classification de la faute : A.1
Motif : Atteinte aux personnes – sans circonstance particulière
Invectives
Sanction : 2 dates avec sursis – Période probatoire 12 mois
Le joueur a prononcé « tu me casses les couilles » envers un joueur.

Dominique GAUDRY
Présidente de la C.T.D.